

Image not found or type unknown



comment faire en cas de séparation

Par **celine45**, le **28/06/2011** à **14:54**

Bonjour,

Nous avons acheté une maison en indivision en aout 2010 et malheureusement nous nous séparons déjà.

Mr n'a pas les moyens de racheter mes parts et la maison a été mise en vente mais nous avons très peu de visite lié à l'emplacement isolé où elle se trouve, j'ai peur que la vente prenne quelques années pour se faire et je n'ai pas les moyens seule de subvenir à mes besoins et à ceux de mon fils, de plus la cohabitation se passe de plus en plus mal!

comment pouvons nous faire? y a t il une autre solution que la vente ou le rachat de part en cas de séparation?

Merci.